

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 76 (1931)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Chroniques

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUES

### CHRONIQUE DE L'AIR

A propos de manœuvres aériennes.

L'Italie et la France ont organisé récemment de grandes manœuvres aériennes. Ces exercices ont intéressé le public dans son ensemble, tant il est vrai que dans les puissances qui nous entourent les ailes ne sont pas regardées comme une arme secondaire, mais comme un élément *actif* et de première importance de la défense nationale. De cette constatation, tirons un premier enseignement : en 1918 l'aviation était encore un « complément » de l'attaque ou de la défense ; en 1931, l'arme de l'air est considérée comme une arme principale au même titre que les armes terrestres. On parlait, il y a quelques années encore, de manœuvres de certains corps de troupes accompagnées de démonstrations aériennes — c'est encore le cas en Suisse — aujourd'hui la presse annonce des manœuvres d'*escadres volantes*, avec la collaboration d'unités terrestres : infanterie, artillerie, génie.

Ce fut notamment le cas des « exercices militaires d'été » qui viennent d'obtenir en Italie le succès que l'on sait. Même constatation en France, lors des opérations défensives de Lorraine, au cours desquelles le maréchal Pétain s'est attaché à mettre au point une doctrine de « défense du territoire » contre une attaque aérienne en masse. Le célèbre appel que Michelin fit retentir en 1914, proclamant dans toute la France — par la publication d'une brochure illustrée — : « notre avenir est dans l'air », prend aujourd'hui sa véritable signification. Il y a dix-sept ans, on sourit de cette prédiction. Treize ans après l'armistice, les grandes puissances reconnaissent l'exactitude de cette opinion et placent, pour une large part, leur sécurité dans les forces aériennes. C'est dire que le combat moderne se développera non seulement à la surface maritime et terrestre, mais également au-dessus des territoires. Autrement dit, les conjectures des romanciers ont passé une fois de plus, dans le domaine de la réalité.

Les manœuvres italiennes se déroulèrent dans une région difficile ; la chaîne des Apennins, du passage de la Cisa au Mont Catria, se trouvait en effet à cheval sur la zone d'opérations des deux partis. Ce secteur offrait une profondeur considérable et rendait difficile tout atterrissage forcé en campagne. Des masses compactes d'avions se succédèrent jour et nuit dans cette région, chargés de missions les obligeant à survoler des objectifs situés dans la plaine du Pô et sur les côtes de la Ligurie et de la Toscane. La place forte de la Spezia a été attaquée par des « vagues d'assaut » aériennes, auprès desquelles les attaques des escadrilles alliées d'avions d'infanterie, sur le front franco-allemand, en automne 1918, font figure de jeux d'enfants. Des actions se sont également déroulées sur Florence, Turin, Bologne, Pise, Ferrare. La tactique de ces manœuvres était nettement offensive : elle se traduisait par des actions massives, diurnes et nocturnes. L'état-major italien s'était proposé le but suivant : « donner le maximum de puissance offensive à l'armée aérienne, en faire un instrument agressif qui, tout en agissant en coopération avec les forces terrestres, pût jouir de suffisamment d'indépendance d'action pour contribuer d'une façon décisive à la solution rapide du conflit ».

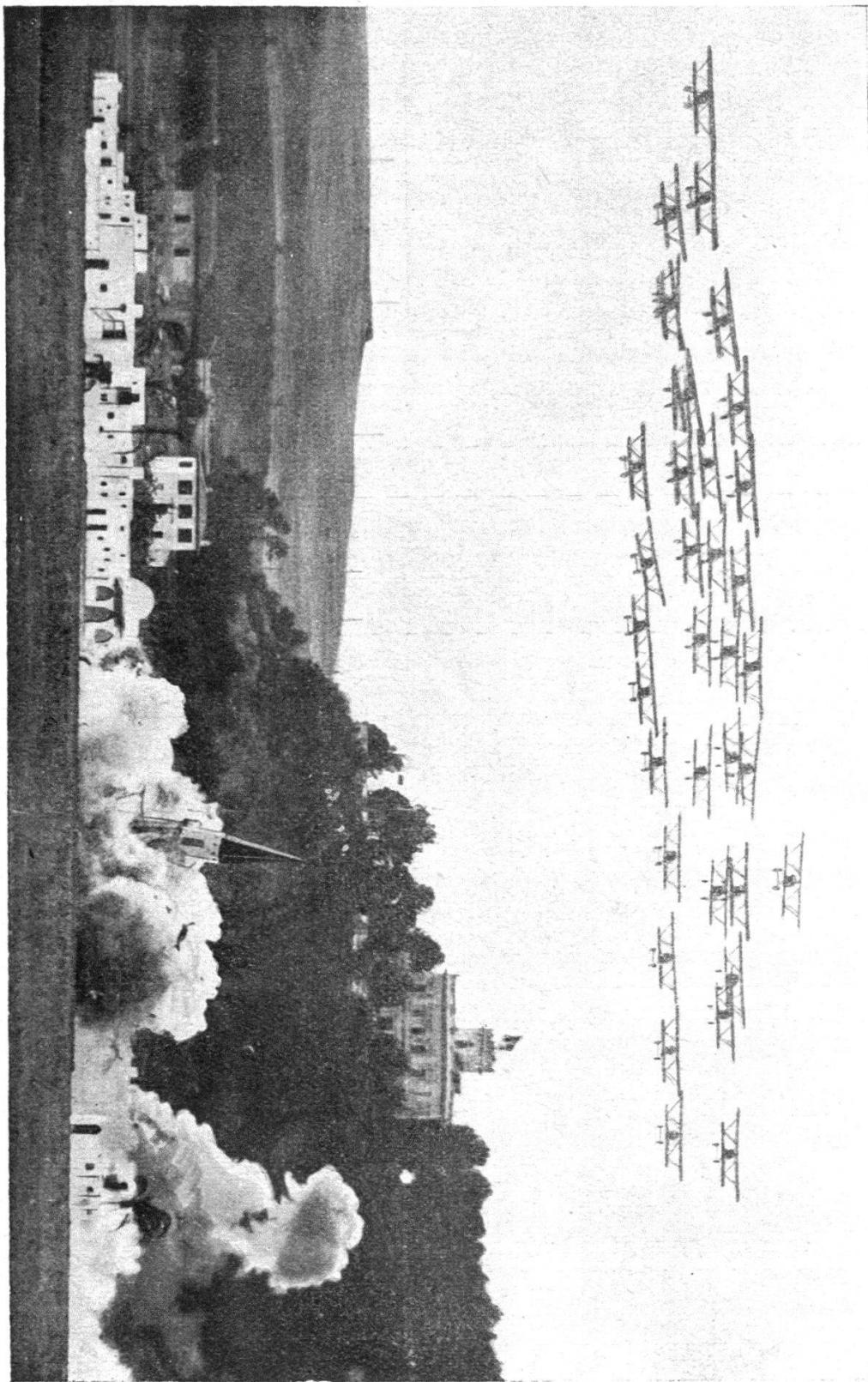
Nous ne ferons pas ici le résumé des opérations italiennes, la presse d'information en ayant abondamment parlé. Nous croyons cependant intéressant de relever quelques détails et de les commenter brièvement :

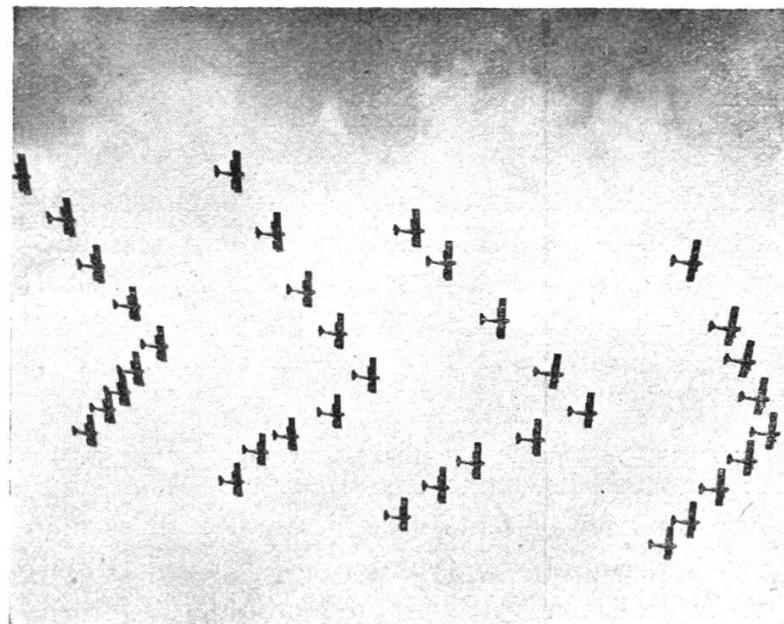
*L'attaque de Turin* : l'attaque aérienne de Turin a donné lieu à un véritable essai de mobilisation de la population civile et à l'utilisation des moyens de *défense urbaine*, s'ajoutant aux moyens strictement militaires. Agents de police, pompiers, services d'assistance publique, Croix-Rouge, autos-ambulances furent à l'œuvre. Pendant une heure et demie le trafic ordinaire des véhicules fut interrompu et la circulation interdite aux piétons. La ville était soumise à un commandement unique : la direction de la défense aérienne. Ce détail est intéressant à relever, car l'exercice de Turin laisse prévoir assez exactement — du moins dans ses grandes lignes — le caractère que prendrait la défense aérienne à l'« arrière » et notamment dans les villes. *L'attaque nocturne* de Turin a partiellement réussi : les postes d'écoute ont fonctionné ; en revanche, les avions de chasse n'ont pu intervenir. La défense dut se borner à l'emploi des moyens terrestres, extinction des feux, tirs de défense contre avions et de mitrailleuses. Lors de l'*attaque diurne*, l'intervention des avions

L'AVIATION DE GUERRE A L'ÉTRANGER

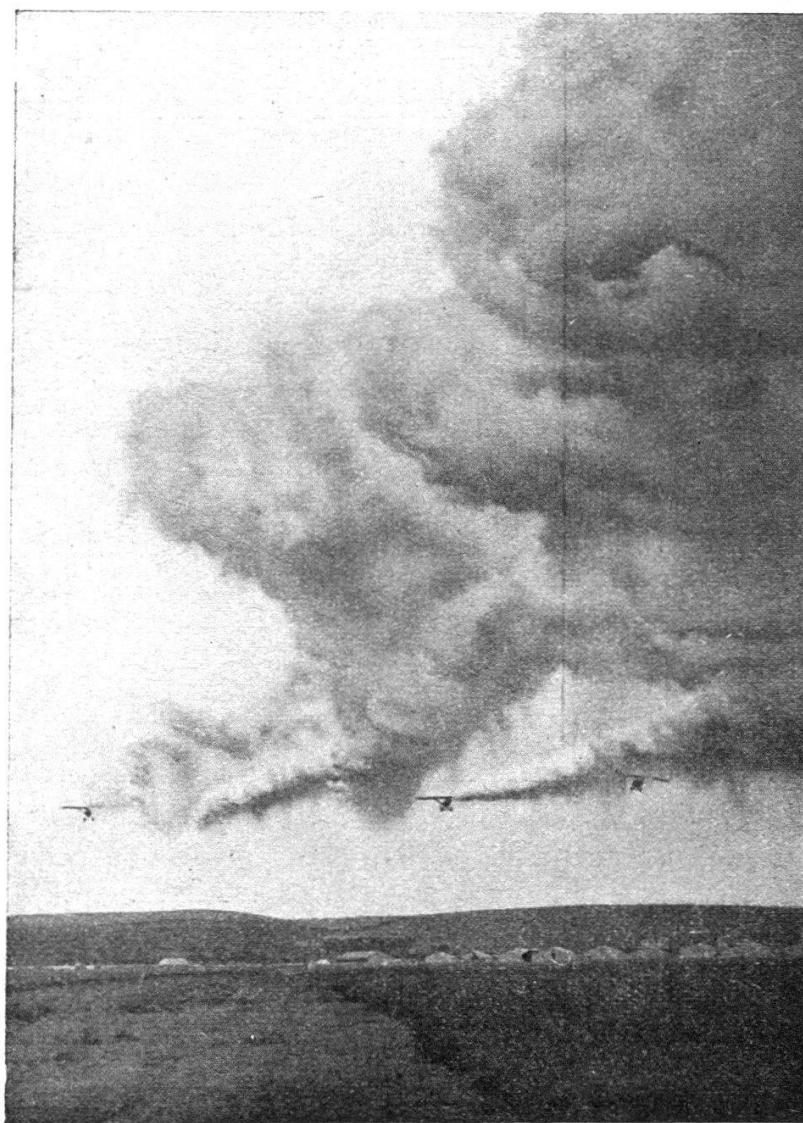
Attaque soudaine et destruction d'un objectif par un groupe d'avions bombardiers.

(Cliché *Aéro Revue Suisse*.)





Eseadrilles survolant en formation massive un objectif à bombarder.  
(Cliché Aéro Revue Suisse.)



#### LE CAMOUFLAGE ANTI-AÉRIEN

Avions de la défense masquant en quelques minutes, à l'aide de nuages artificiels, des objectifs terrestres à la vue des escadrilles de bombardement assaillantes.  
(Cliché Aéro Revue Suisse.)

de chasse a gêné considérablement les plans de l'assaillant ; ce dernier a pu cependant atteindre, au cours de son bombardement, certains quartiers, la gare, le Palais de la préfecture. Les agents de police étaient munis de masques anti-gaz. Les pompiers se portèrent dans les quartiers où des chutes de bombes étaient signalées.

*La radio et l'aviation :* Lors de l'attaque de la Spezia, l'aéronautique italienne aurait voué, selon la presse, un soin particulier à l'étude des transmissions par sans-fil. On prétend qu'aurait été découvert un nouveau système de transmission ultra-rapide ; grâce à cette invention, des observateurs en avion pourraient transmettre directement au sol et sans atterrir, des croquis de position, de concentrations de troupes et de mouvements ennemis. Si cette innovation se confirme, elle sera sans doute appelée à prendre une importance considérable. Pour l'instant les détails précis manquent et nous empêchent de conclure.

*Avions fantômes :* divers communiqués de presse ont annoncé la création d'avions dits invisibles, dont on aurait fait emploi à l'occasion des dernières manœuvres italiennes. Il s'agirait d'appareils qui, en s'élevant dans les airs, disparaissent complètement et ne laissent plus percevoir que le bruit des moteurs. Il importe d'accueillir cette information avec quelque prudence. Il est certain que nous connaissons déjà l'avion *sans-pilote*, dirigé par T.S.F., d'un poste terrestre. Il faut se rappeler également que le camouflage fut utilisé, pendant la dernière guerre, avec succès. Le procédé dont il est question doit être un système de camouflage perfectionné, mais qui n'a rien de sorcier ou de surnaturel. En pareille circonstance, et tout en reconnaissant les progrès considérables de l'aviation militaire, il ne faut cependant pas croire à la magie et donner à la matière des propriétés qu'elle ne possède pas.

\* \* \*

Les *manœuvres aériennes françaises*, en Lorraine, poursuivaient un autre but : l'organisation de la défense. Elles ont comporté des exercices de défense active et passive et de protection collective de la population.

La défense active a été assurée par l'aviation de chasse, l'artillerie de défense contre avions, le service de projecteurs. A ce propos, on se rappelle l'expérience nocturne faite, cette année, par l'un de nos

pilote militaires, le 1<sup>er</sup>-lieutenant Tardy, et qui démontra qu'un avion pris dans deux ou trois faisceaux lumineux peut être littéralement « désarmé ». Au-dessus de Nancy, les expériences tentées par les Français donnèrent de semblables résultats ; elles démontrent qu'un avion saisi par des projecteurs peut être facilement poursuivi par un avion de chasse. Eblouis, les occupants de l'avion poursuivi ne peuvent donner la riposte au tir du chasseur. Quant à l'artillerie anti-aérienne, il a été démontré qu'elle doit prendre position *in extremis*, de manière que l'ennemi ne puisse reconnaître d'avance ses emplacements. Le tir des batteries de D.C.A. a été déclenché par les divers commandants de secteur, mais on peut prévoir qu'une défense urbaine sera commandée à l'avenir par un poste central. Le but d'un tir de barrage, étendant dans le ciel une barrière de feu, est avant tout d'ordre moral. Il peut être efficace en certaines circonstances, mais les effets d'une telle action sont plus théoriques que pratiques. En revanche, il est certain qu'une escadrille évoluant dans un barrage de mitraille est momentanément distraite de sa mission et c'est cette « distraction » même qui peut être profitable au défenseur.

Un *service de guet* a fonctionné à Nancy ; il devait annoncer le passage et la direction de vol des avions de bombardement, afin de provoquer en temps utile l'alarme de la défense anti-aérienne ; il était composé de multiples postes échelonnés dans le couloir Nancy-Strasbourg et à l'approche des avions ennemis, toutes les indications voulues étaient transmises au poste collecteur central. Ce dernier reportait sur une carte les renseignements obtenus et avait ainsi une notion précise de la progression des escadrilles de bombardement. Disons, à ce propos, que le procédé des postes d'écoute n'est pas inconnu en Suisse. Il a été appliqué à diverses reprises chez nous et son utilité reconnue. Ce système présente cependant quelques difficultés d'organisation. Signalons notamment la peine que nous avons de recruter le personnel spécialisé dans l'écoute. Une telle organisation doit pouvoir assurer un fonctionnement parfait du service. Seuls des spécialistes peuvent s'en charger : pionniers d'aviation, connaissant à fond les avions, leurs caractéristiques, pouvant déterminer à vue s'il s'agit d'appareils de bombardement ou d'observation, et surtout distinguer, même de loin, les avions amis et ennemis. On le voit, ce nouveau service de défense aérienne, devenu obligatoire, implique une organisation délicate. Nos compagnies d'aviation ne disposent pas, actuellement, de contingents suffisamment nombreux pour distraire de leurs effectifs le nombre de spécialistes qu'exigerait une telle organisation. Il faudra donc les recruter ailleurs. Le lands-

turm pourrait-il remplir cette mission? La question a été posée. Nous n'avons pas à la discuter plus longuement ici, le seul but de ces quelques réflexions étant d'ordre documentaire.

\* \* \*

*Aviation militaire et alpinisme :* Rappelons enfin, en terminant cette chronique, la belle activité de notre aviation militaire en matière de secours apportés par l'avion dans des régions montagneuses. La presse a signalé le vol effectué par le major Coeytaux et le lieut. Spahr, qui se portèrent au secours de touristes prisonniers des Aiguilles Rouges, dans les Alpes valaisannes. Grâce à cette expédition, les alpinistes en détresse purent être ravitaillés. Précédemment, l'aviation militaire avait déjà participé à trois exercices avec le club alpin suisse et un cours de guides. Ces exercices, effectués par le 1<sup>er</sup> lieut. Tardy, donnèrent également de bons résultats.

Il est particulièrement heureux que notre aviation collabore activement aux missions de secours en haute montagne ; du point de vue strictement militaire, de telles performances augmentent les possibilités de notre aviation et pourraient être utilement exploitées en cas de guerre.

E. N.

---

## CHRONIQUE SUISSE<sup>1</sup>

---

Où l'on dit ce que l'on pense à propos de la réception des tireurs à l'Hyspa.

La *Revue militaire suisse* s'est, en principe, toujours efforcée de limiter son activité au seul domaine des intérêts immédiats de l'armée et d'éviter des polémiques qui non seulement ne relèvent pas directement de ses préoccupations rédactionnelles, mais encore ne sauraient que porter atteinte à sa bonne tenue littéraire.

Mais cela ne l'empêchera pas, à l'avenir, de retenir et de signaler à son tour tels incidents caractéristiques de la veulerie qui semble

<sup>1</sup> L'abondance des matières nous oblige à différer la publication de l'étude sur la réorganisation des mitrailleurs attelés, que nous avions annoncée dans la livraison précédente. Cet objet sera repris prochainement. (Réd.)

envahir de plus en plus certains de nos milieux parlementaires. Car si, dans notre modeste rayon d'action, nos efforts tendent surtout à la constante amélioration de nos institutions militaires, nous savons parfaitement que notre armée ne sera toujours qu'un moyen et non un but et que notre activité doit servir, au delà de cette armée, les intérêts supérieurs du Pays.

Nos lecteurs sont au courant de l'incident qui a marqué, d'une façon si caractéristique, la réception de nos tireurs à l'Hyspa. Certains quotidiens en ont rendu compte, avec plus ou moins de chaleur<sup>1</sup>.

Nous n'allons pas refaire ici l'historique d'événements connus. Contentons-nous de les résumer, puis d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

L'idée d'honorer nos matcheurs internationaux à l'occasion de la réception des Chambres à l'Hyspa est provenue du comité d'organisation. Cette initiative n'était pas sans mérite.

Le groupe socialiste des Chambres, informé de la coïncidence projetée de ces deux manifestations, fit savoir au comité de l'Hyspa *qu'il s'abstiendrait de participer à la journée parlementaire si le dit comité persistait dans son intention au sujet des tireurs*. Le président du Conseil national, informé à son tour de la décision du groupe socialiste, n'eut pas le courage de réagir. Il chercha seulement à replâtrer un peu cette humiliation en saluant nos tireurs dans le discours qu'il prononça à l'Hyspa.

Le comité de l'Hyspa, *qui avait déjà invité les tireurs à participer*, l'après-midi, à la manifestation projetée, leur fit savoir tardivement qu'elle serait ajournée au même soir. Si nous sommes bien renseignés, ils ne furent avisés du changement que lorsqu'ils étaient déjà réunis à la cantine où les députés fédéraux se mettaient en mesure de pratiquer le noble sport de la gastronomie.

La réception « officielle » des tireurs, qui suivit, *lorsque les députés fédéraux eurent vidé les lieux*, n'infirme nullement l'importance de cette inconcevable défaite morale : la capitulation du président du Conseil national, tout au moins devant un ultimatum socialiste. Elle confirme la reculade du comité de l'exposition qui n'a pas osé associer les deux manifestations.

Il importe de préciser que les députés n'ont été, pour la plupart, saisis de l'incident que le lendemain. Ce qui est caractéristique du défaitisme bourgeois de nos mandataires, *c'est qu'ils n'ont pas réagi*.

<sup>1</sup> Lire notamment dans la *Gazette de Lausanne* du 16. 9. 31, le courageux article de P. G.

Le bruit court qu'un député qui avait le projet d'interpeller le Conseil fédéral sur cet incident, ainsi que sur l'ignoble apologie révolutionnaire qui, paraît-il, s'est jouée à plusieurs reprises à l'Hyspa, sous forme d'un festival, en a été formellement découragé par certains de ses collègues et par des personnages influents. Demandons-nous en passant pourquoi ces « personnages influents » demeurent toujours dans l'ombre ? Pourquoi, ayant quelque chose à dire, ne déclinent-ils pas leur nom et leur qualité, que l'on sache au moins à qui l'on a l'honneur de parler ?

On croit rêver. Malheureusement il s'agit bien de la réalité. Nous voudrions pouvoir espérer que nos informations sont inexactes ou pour le moins exagérées. Mais, dans le domaine qui nous occupe, on s'est déjà prêté à tant de compromis, qu'on peut bien s'attendre encore à d'autres défaillances.

L'incident que l'on vient de mentionner a provoqué quelques soubresauts dans la presse. Puis ce fut, une fois de plus, la conspiration du silence.

Ce silence, il faut le rompre de nouveau. Cela n'est pas toujours facile de s'attaquer à ceux qui font officiellement profession de patriotisme. Mais il est des compromis avec lesquels, même les gens obscurs, ne pactisent pas et ne pactiseront *jamais*.

On peut différer d'avis sur l'utilité des concours de tir internationaux comme du reste sur toutes choses. Les socialistes, fidèles à leur doctrine, ne portent pas nos tireurs dans leur cœur. C'est leur affaire. En faisant le geste que l'on sait, ils ont suivi une idée, un programme. *Ils ont eu une attitude.* Si paradoxal que cela puisse sembler, nous sommes enclins à l'admettre loyalement. Parce que, pensant telle chose, ils l'ont dite et l'ayant dite, ils y auraient conformé leurs gestes. Cette permanence de leurs efforts vers un but précis, l'intransigeance même que révèle l'attitude de ceux dont nous sommes les premiers à estimer les conceptions contraires au bien du Pays, accusent des qualités de franchise et d'ardeur à la lutte qui ne sont pas pour déplaire à un soldat. Le groupe socialiste des Chambres représentait un parti, dont il avait à respecter les convictions. Un point c'est tout. Inutile de se demander, la larme à l'œil, dans quelle mesure ce groupe aurait pu se départir de son attitude habituelle en faveur d'une manifestation de sympathie, qui n'avait aucun caractère politique.

Au reste, il importe de placer cette manifestation sur son véritable plan. Voici donc quelques compatriotes qui, après un dur entraînement et une discipline sévère, s'en vont défendre nos couleurs à

l'étranger, en une joute où viennent se mesurer les meilleurs tireurs du monde. Dans chaque pays, l'on attend avec impatience l'issue de la lutte. Il s'agit moins d'apprendre le nom du champion que celui de la *nation* qui sera à l'honneur. Subitement, la victoire éclate, magnifique. La *Suisse*, une fois de plus, affirme sa maîtrise dans le tir. N'exagérons pas. Certes si notre pays n'avait que ce seul mérite pour retenir l'attention du monde sur sa modeste activité, ce serait en somme peu de chose. Heureusement que l'éphémère célébrité de nos tireurs est dépassée par la solide réputation de nos fromages !

On conviendra, cependant, que le travail désintéressé de nos matcheurs et la récompense qui en fut le juste couronnement, ont éveillé, à l'étranger, un sentiment d'estime d'une rare qualité.

Non point que l'exercice du tir constitue en soi une fin très honorable. Lorsque la civilisation sera suffisamment avancée pour rendre inutile le maintien des armées, le tir, qui est l'un de leurs modes d'action, sera pareillement abandonné. En attendant cette heure propice, les concours de tir sont au nombre des plus ardemment disputés. La faveur dont jouissent les tournois internationaux, il la faut imputer à ce fait indiscutable que, parmi les sports, le tir est l'un des moyens d'expression les plus aptes à mettre en valeur les qualités fondamentales d'un peuple : la volonté de vaincre par l'effort moral et physique, la discipline individuelle librement consentie, la maîtrise de ses réflexes, le sens de la précision. Nous n'aurons pas la naïveté de prétendre que seule la pratique du tir fasse naître ou permette d'exploiter ces aptitudes. Elles existent, à un degré plus ou moins élevé, dans l'activité de la plupart des hommes, en cette époque de lutte pour l'existence ; mais elles atteignent rarement à la perfection qu'exige la sévère discipline du tir.

Dans le cas particulier — et qui fait seul l'objet de notre discussion — un groupe de tireurs s'est rendu digne de l'admiration du Pays. Partout, à leur retour, le peuple et les autorités locales ne leur ont pas ménagé leur reconnaissance. Nos matcheurs avaient démontré, à l'étranger, une fois de plus, que les Suisses continuaient à cultiver les belles traditions de discipline que demande le sport du tir. Ce n'est une provocation pour personne que de puiser une légitime fierté dans le sentiment de sa force. Cette attitude même sert les intérêts bien compris de notre défense nationale. Le maréchal Lyautey ne disait-il pas : « Il faut montrer sa force pour ne pas avoir besoin de s'en servir ».

Pourquoi fallait-il que précisément nos députés fédéraux infligessent à nos tireurs l'affront que l'on sait ? Mais procédons par ordre.

Il est certain que la plupart des représentants du peuple se rendaient à l'Hyspa animés des meilleures intentions à l'égard de nos matcheurs. Les bons repas ont ceci de commun avec la musique qu'ils adoucissent pareillement les mœurs. L'atmosphère des cantines, on le sait, est propre à douer de lyrisme patriotique l'esprit le plus obtus. La manifestation promettait de démarrer en beauté. Le seul ennui est que se trouvaient dans l'antichambre des invités qui n'étaient plus invités !

Ces gens, dont on connaît la modestie, n'avaient pas demandé à venir. La décision étant prise de les accueillir à l'occasion de la réception des Chambres à l'Hyspa, ne devait pas être rapportée. C'est là que notre entendement refuse de fonctionner.

Qué nos autorités fédérales l'aient voulu ou non, la réception des tireurs devait avoir un caractère officiel. Reconnaissons que le Conseil fédéral a eu l'un des gestes qui s'imposaient en déléguant le colonel-divisionnaire Wille à la manifestation locale de Zurich. Mais c'est la réception de Berne qui devait, dans le cas particulier, revêtir ce caractère, *parce que les circonstances dans lesquelles nos champions avaient été invités, l'exigeaient.*

Le hasard, la coïncidence des deux manifestations, tout était favorable à ce que ce soit rendu, sans bruyant tam-tam et sans grande mise en scène, le juste hommage dû à la valeur de nos champions. Ce geste, pour être accompli, n'avait pas besoin d'exprimer le sentiment de *tous* les députés. Nos Chambres ne comptent-elles pas une majorité susceptible d'imposer sa volonté et d'assumer la responsabilité de ses actes ? Si, pour prendre des décisions, on attendait que soient ralliées toutes les opinions, il y a longtemps que l'on ne ferait plus rien, à Berne. Les groupes qui estimaient devoir s'absenter, n'avaient qu'à le faire. Ce n'aurait pas été la première fois.

Mais ce sont eux qui ont imposé leur volonté. L'acharnement qu'ils ont mis à appliquer, une fois de plus, leur formule, ne nous étonne pas. Nous l'avons relevé ; ils avaient leur opinion et ils l'ont dite. C'est net !

Devant cette attitude, pas un homme n'a donc senti que l'affront fait à nos concitoyens l'atteignait aussi, avec une égale violence ? Personne n'est sorti du rang pour crier : « ce que nous faisons là est une goujaterie » ! Aucun de ces élus du peuple (qui, en fin de compte, représentent quand même « quelque chose », puisqu'ils ont derrière eux, au même titre que les autres, des citoyens qui leur ont donné leur confiance) aucun de ces élus, disons-nous, n'a compris que l'honneur exigeait d'eux pour le moins une *attitude*.

L'éccœurante passivité de leur président pouvait-elle justifier le silence de trappiste dans lequel se sont confinés, les jours suivants, tous les députés ? Ou bien pouvait-on attendre de ses « mandataires du peuple » que, désapprouvant l'attitude de leur chef, ils le disent avec franchise comme c'était non seulement leur droit, mais leur devoir ? Ce faisant, n'auraient-ils pas été véritablement les interprètes de milliers de leurs « chers concitoyens ».

D'un côté l'âpre lutte, l'inflexible attitude de gens qui savent ce qu'ils veulent ; de l'autre... le vide du champ de bataille ! On éprouve une sensation de vertige devant un tel spectacle, à l'heure critique où les intérêts supérieurs du Pays demandent à être ardemment défendus par des caractères bien trempés, par des tempéraments virils.

Certes, il n'est pas toujours facile de passer de la théorie à la pratique, d'agir selon ses convictions. Il en peut résulter de petits ennuis. On risque de se tromper ou de déplaire. Mais qu'importe ! C'est une attitude indigne que d'abdiquer l'honneur d'être une cible, quand le suffrage de vos concitoyens vous a mis en évidence.

Ne soyons pas injustes. Ils sont nombreux ceux qui, à un patriottisme éclairé, ajoutent une conscience sans détours. Mais par quel étrange phénomène de catalyse, les hommes de valeur se laissent-ils neutraliser par les médiocres, timides sans vertèbres et sans réactions, qui se complaisent dans la pénombre et croient que la vérité est dans la moyenne des opinions extrêmes.

L'incident que nous avons relevé à propos de la non-réception des tireurs par nos Chambres est caractéristique de cette médiocrité.

Ceux qui ont le privilège de représenter la solide masse des citoyens, pour lesquels les mots patrie et drapeau ont encore un sens précis — le sens qu'ils ont toujours eu — à ceux-là nous leur demandons d'être moins des encyclopédistes ou des savants que simplement des hommes de caractère et d'action et dont les gestes soient conformes à leurs idées et à leurs promesses. Il y va de leur prestige, de ce prestige qui est la base fondamentale de l'autorité.

R. M.

---

**CHRONIQUE FRANÇAISE***(De notre correspondant particulier.)*

Les grandes manœuvres en 1931. — Leur utilité. — La mort accidentelle du général Jacquemot. — Manœuvres aériennes. — Manœuvres de l'armée de terre. — Liberté ou contrainte ? — Manœuvres des XVI<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> régions. — Manœuvres de l'Aisne.

Si l'on a pu hésiter un moment, en France, sur l'opportunité qu'il y avait de faire ou de ne pas faire de grandes manœuvres cette année, l'hésitation n'a pu être que de courte durée. Ce n'était pas à un esprit aussi averti des choses pratiques de l'armée comme est le général Weygand, notre généralissime désigné actuel, que l'on pouvait songer à faire méconnaître l'importance des manœuvres au point de vue général de l'instruction. Certes, on a beau jeu à vaticiner sur la dissemblance qui existera forcément entre les évolutions auxquelles les unités se livrent aujourd'hui et les combats tels qu'ils auront lieu réellement au cours de la prochaine guerre. Il n'en reste pas moins que les manœuvres qu'exécutent chaque année un nombre trop infime de grandes unités constituent un exercice très fructueux, tant pour les troupes qui y participent que pour les commandements, états-majors et services. Je dirai même plus : le bénéfice d'instruction qu'en retirent ces derniers, commandements, états-majors et services, est tel qu'il peut bien s'acheter au prix de quelques méfaits dans le dressage de la troupe. Car il n'est pas douteux qu'une unité, si bien bien instruite soit-elle par son chef, quand elle se présente aux manœuvres, se trouve, au cours de celles-ci, placée dans des conditions d'improvisation si rapides et si différentes de son ambiance habituelle, qu'elle ne peut que négliger maintes précautions, certaines habiletés — j'allais dire tels *trucs* d'instructeur — que, tout compte fait, on aboutit à une perte plutôt qu'à un gain en matière de préparation de la troupe au combat.

Pourtant, si l'on établit la balance entre le *Doit* et l'*Avoir* de nos manœuvres d'automne, dans l'ensemble, celui-ci dépasse sensiblement celui-là. Et voilà, direz-vous, ce qui fait les bonnes maisons... pardon ! les bonnes armées.

Cette année, hélas ! nos manœuvres nous auront valu une perte dont il sera, de longtemps, bien difficile d'effacer la trace et le souvenir : la mort du général Jacquemot, frappé par la foudre en plein orage dans le massif des Fourches, sis entre Ubaye et Haute Tinée,

où se déroulaient d'intéressantes manœuvres de montagne. Le général Jacquemot était sans doute un inconnu pour la plupart des lecteurs de la *Revue militaire suisse*. Il jouissait, en France, d'une notoriété qui n'aurait fait que croître pendant les quelques années où il allait conserver l'important commandement dont il venait d'être chargé. Quand, au début de 1931, le maréchal Pétain eut décidé d'abandonner la haute et difficile mission, qu'il avait si longtemps remplie, et que la question du successeur à lui donner se trouva posée dans les Conseils du gouvernement, la candidature du général Jacquemot put être envisagée, fondée qu'elle était sur de magnifiques services de guerre, sur les postes élevés qu'il avait depuis lors brillamment tenus, sur la merveilleuse lucidité d'un esprit simplificateur, clair, précis, exact, sans cesse orienté vers les réalisations pratiques, dégagé de tout dogme, qui est l'écueil le plus dangereux dans les choses de la guerre. Ce chef, qui eût fait honneur à sa mission, était digne de commander à l'armée française. Il était tellement dégagé de tout préjugé que tant d'autres, dont la conduite n'est réglée que sur des formules qu'ils adoptent en les baptisant principes, ce qui leur évite d'avoir ensuite à réfléchir, l'accusaient de criticisme démolisseur ; pour ceux l'ayant bien connu, c'est exactement le contraire de la tournure de ses aptitudes. Il n'était même pas jusqu'à la sévérité, devenue proverbiale, de ses inspections ou de ses exercices sur la carte, qui ne s'atténuaient sinon dans la forme, du moins dans l'impression qu'il gardait de ceux ayant fait l'objet de ses colères ou de ses virulentes observations : question de tempérament individuel. Nul doute qu'à la longue son intelligence ne lui eût révélé ce besoin de cordialité dans les apparences, de bienveillance dans les relations, qui est dans le rôle même de tout grand chef. Quoiqu'il en soit, on pourra désigner un successeur au général Jacquemot ; ce n'est pas du jour au lendemain qu'on aura un homme de valeur égale à la tête de l'armée dont le commandement éventuel lui était réservé.

Pour en revenir à nos manœuvres, je voudrais indiquer dans leurs grandes lignes, non pas les opérations auxquelles elles ont donné lieu — ce serait me perdre dans une foule de détails stériles et, d'ailleurs, la place me fait ici défaut, — mais leurs caractéristiques essentielles et préciser ce qui, dans l'ensemble, mérite d'en être retenu à titre d'enseignements.

Cette année, deux sortes de grandes manœuvres ont eu lieu. D'abord, des manœuvres aériennes ; ensuite, des manœuvres de l'armée de terre.

Des premières, je dirai simplement qu'elles se sont inspirées d'un esprit tout différent de celui des manœuvres de même nature exécutées par nos voisins et amis d'Italie. Dans toute manœuvre, on doit nécessairement placer deux partis en présence et quand l'attention se porte de préférence sur l'un des partis, le parti adverse n'est constitué que sous forme de plastron. Or, en Italie, c'est la défense anti-aérienne qui a formé le plastron. Chez nous, au contraire, on semble moins s'intéresser à l'attaque qu'à la défense ; et c'est pourquoi, dans nos différentes manœuvres aériennes, à Nancy, à Toulon, comme cela s'était déjà produit l'an dernier à Lyon, l'attaque ne joue guère qu'un rôle de figuration secondaire. Nos préoccupations vont vers les canons de D C A, l'alerte, l'extinction des lumières, l'utilisation des caves et des abris. A tel point que je lisais récemment dans un journal de chez nous qui, certes, ne passe pas pour être un *Va-t-en-guerre* : « Ces dispositions ont leur importance et les diverses autorités, tant civiles que militaires, manqueraient à leur plus élémentaire devoir si elles les négligeaient. Tout de même, il y a dans chaque conflit un double élément de passivité et d'activité qu'il importe de ne pas oublier ; la victoire finale est plus faite d'initiatives que de subordinations, de coups portés ou rendus que de coups encaissés... » Pour nous, que conclure de cette constatation, si ce n'est le sens éminemment pacifique dans lequel nous persistons à vouloir envisager l'utilisation de l'aviation ? Voilà qui va certainement à l'encontre de ceux qui ont sans cesse aux lèvres la dénonciation de l'impérialisme français !

Nos manœuvres de l'armée de terre ne sauraient comporter la même simplification rigoureuse dans le jugement que l'on peut porter sur elles. C'est que ces manœuvres ne s'inspirent pas, comme celles de l'armée aérienne, de la doctrine unanime du pays en matière d'emploi. Non pas, à coup sûr, qu'il y ait chez nous des chefs militaires disposés à passer outre à la volonté nationale et résolus à pousser de leurs conseils ou de leurs inspirations dans le sens de futures conflagrations. Ce n'est point sur les bords de la Seine que l'on verra l'autorité militaire usurper la place de l'autorité gouvernementale. On a dit<sup>1</sup> de l'ancien régime en France qu'il était un gouvernement patriarcal et de mentalité plus bourgeoise que militaire. Et c'est exact autant que cette définition n'implique pas une tendance contradictoire avec les régimes qui lui ont succédé. L'esprit démocratique de notre pays a toujours été opposé aux contraintes du militarisme. C'est en faisant miroiter aux yeux du peuple français les douceurs de la paix à conquérir que Napoléon Ier

a pu pendant quinze ans promener à travers l'Europe des armées dont le recrutement lui était d'année en année rendu plus difficile par la répulsion qu'inspiraient la caserne et ses disciplines aux Français de tout âge et de toute condition. Plus près de nous, les Poilus n'ont-ils pas *tenu*, avec le stoïcisme qu'on sait, parce qu'ils avaient la ferme persuasion de prendre part à la dernière des guerres ?

Quoiqu'il en soit, le caractère de nos manœuvres à terre est laissé davantage à l'inspiration de ceux qui ont à les diriger, qu'il ne procède d'un point de vue général imposé. Cela donne un peu l'impression de décousu. On dirait de quelque désordre régnant dans les hautes sphères dirigeantes de notre armée. Il semble que chacun tire à sa guise, tantôt à *hue*, et tantôt à *dia*, sans qu'intervienne une volonté pour ployer tout le monde dans un moule intellectuel uniforme. Inconvénient si l'on veut ; mais combien plus apparent que réel ! Car, en retour, n'y voit-on pas l'avantage d'une adaptation plus complète de moyens très divers à des buts eux-mêmes différents ? Il est plus facile, à coup sûr, d'imposer d'autorité à l'activité de chacun des directives spirituelles uniformes dont on tire par la suite le bénéfice d'un beau tableau bien ordonné de résultats tous obtenus dans un sens identique. Au lieu que la liberté actuelle, en amenant forcément une extrême variété dans les résultats, impose que l'on discrimine ici ce qu'il y a de bon, là de mauvais et l'on redresse ensuite de manière à obtenir finalement un enseignement utile, convergent d'expériences entreprises avec des vues initiales sensiblement divergentes.

Quel a été, dans ces conditions, le sens particulier et profond de chacune de nos manœuvres exécutées dans différentes régions de la France ? Au XVI<sup>e</sup> corps, un vieil alpin, le général Dosse, a lancé ses troupes à l'assaut du Carrigou et il s'en est suivi un léger « essoufflement » pour des unités non encore bien entraînées à la pratique de la montagne. Que nos amis Catalans n'en éprouvent nulle émotion : ce n'est point leur autonomie qui risque d'être par nous mise en cause. Mais il faut prévoir que le jeune et ardent chef de la XVI<sup>e</sup> région de corps d'armée va fort judicieusement se servir des abruptes Corbières pour en faire une école d'entraînement à la guerre de montagne.

C'est à la guerre alpine véritable que peuvent se livrer, sur leur propre territoire, les troupes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> régions. Celles exécutées dans la zone intermédiaire entre Ubaye et Haute Tinée présentaient un intérêt dont témoignait la présence simultanée des généraux Carence, commandant la XV<sup>e</sup> région, Gamelin, chef

d'état-major de l'armée et Jacquemot, membre du Conseil supérieur de la guerre. Quelques jours auparavant, les troupes de la XIV<sup>e</sup> région avaient exécuté, sous la direction du général Serrigny, gouverneur militaire de Lyon, des manœuvres autour du col de Vars, entre la haute Ubaye et le débouché du Queyras dans la Durance. C'étaient moins des manœuvres alpines au sens propre de la spécialité que ce mot comporte, que l'utilisation d'un terrain de déploiement habilement choisi, sans doute, mais ce défaut d'adaptation des intentions aux moyens a sensiblement pesé sur ces manœuvres pour en restreindre l'intérêt. La chose seule digne d'en être rapportée, c'est la participation, à ces manœuvres, pour la première fois dans un tel terrain, d'une escadrille d'avions<sup>1</sup>. L'aviation de montagne est très en retard chez nous, au regard de ce qui se passe en Italie sur la même frontière. Le régiment d'aviation de Lyon, le seul à se trouver à proximité de nos Alpes, n'a pas encore suffisamment appris le chemin des hautes vallées alpestres. Les manœuvres de Vars vont sans doute préluder à un développement d'activité de ce côté et à ce point de vue, on ne saurait qu'applaudir à l'initiative du général Serrigny.

Je cite seulement pour mémoire les manœuvres de la XII<sup>e</sup> région, à la Courtine, où des commandants de corps d'armée et divisions ont voulu se donner l'illusion qu'ils jouaient encore au soldat en couchant — comme leurs hommes ! — sous la tente, et j'en viens aux manœuvres les plus importantes, celles de l'Aisne, auxquelles ont pris part les unités des II<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> régions, ainsi que de nombreuses fractions de réserves générales. Elles ont été dirigées par le général Claudel, membre du Conseil supérieur de la guerre. Les officiers étrangers ont été invités à y assister et la présence du général Douglas Mac-Arthur, chef d'état-major de l'armée des Etats-Unis a montré quels liens de durable affection persistent entre les armées américaine et française. Le général Weygand, le général Gamelin, les ministres de la guerre et de l'air ont rehaussé l'éclat de cette manifestation militaire qui s'est déroulée sur un terrain encore meurtri des épreuves de la Grande guerre. Les études techniques auxquelles on s'est livré au cours des opérations visaient la liaison des différentes armes, la collaboration des éléments de réserve avec ceux de l'active, l'expérimentation des nouveaux matériels, notamment des moyens de motorisation ; enfin, l'on a cherché à s'y rendre compte de la solidité et du degré de résistance de notre dispositif de couverture. Il va de soi qu'il convient d'attendre l'établissement des rapports relatifs

<sup>1</sup> Notre livraison de septembre 1931 (page 428) a reproduit un compte-rendu de l'activité de cette escadrille. (*Réd.*)

à ces diverses questions pour pouvoir se faire une idée des progrès réalisés d'une année à l'autre. Mais l'on est en droit d'affirmer dès maintenant que tant le ministre de la guerre que le général Weygand se sont déclarés satisfaits des efforts accomplis.

Toutes ces manœuvres exécutées dans les régions les plus diverses de la France ont été fort bien accueillies par les populations. Ainsi se manifeste avec une sorte d'unanimité massive et réconfortante ce sentiment que, si nous voulons vivre en paix avec tous nos voisins — et jamais la France n'aura été plus pacifique qu'à présent — nous voulons aussi que cette paix reste fondée, au moins jusqu'à nouvel ordre, sur la sécurité que nous donne une force armée réellement apte à s'imposer à quelque récalcitrant que ce soit. A défaut d'assistance mutuelle prêtée par les nations solidaires du maintien de la paix, c'est sur une armée exclusivement française que nous devons compter.

## INFORMATIONS<sup>1</sup>

### Communication du comité central de la Société suisse des officiers.

#### *Travaux-Concours de la S. S. O. pour l'année 1932.*

Le jury a été composé comme il suit :

Président :	Col. cdt. de corps Biberstein.
Vice-président :	Col. div. Scheibli, Berne.
Etat-major général :	Col. E.-M. G. Combe, Berne.
Infanterie :	Col. Borel, Colombier.
Cavalerie :	Col. div. Schué, Berne.
Artillerie et train :	Col. de Muralt, Berne.
Génie :	Col. Lecomte, Viège.
Troupes sanitaires :	Col. Hauser, Berne.
Troupes de subsistances :	Col. Richner, Berne.
Service des automobiles :	Col. E.-M. G. Labhart, Berne.
Troupes d'aviation :	Col. Bardet, Dubendorf.
Service territorial :	Col. Lichtenhahn, Bâle.
Service des étapes :	Col. Eberle, St-Gall.
Justice militaire :	Lieut.-col. Rohner, St-Gall.

Du Comité central de la Société suisse des Offic. : Col. Bircher, Aarau.

Le Comité central acceptera avec intérêt toute suggestion relative à des sujets de concours. Les propositions seront reçues par le *Secrétariat central de la Société suisse des Officiers* (Aarau), jusqu'au 29 février 1932.

<sup>1</sup> Le manque de place nous oblige à renvoyer au mois prochain l'insertion du communiqué sur les mutations intervenues dans notre Haut-Commandement. (Réd.)